

Développer le recyclage et l'éco-conception des emballages : exemple d'un diagnostic

Adelphé accompagne les entreprises dans le recyclage de leurs emballages

C'est une saine obligation :

Depuis 1992, la Responsabilité Élargie du Producteur* exige que toute entreprise qui met sur le marché des produits emballés à destination des ménages pourvoie ou contribue à la gestion des déchets de ces emballages en fin de vie.

Cette obligation est évidemment une urgence et tout le monde est bien conscient des dégâts climatiques d'une mauvaise gestion des déchets d'emballages.

La principale mission d'Adelphé, depuis 27 ans, est d'organiser la collecte, le tri et le traitement des déchets d'emballages :

- ➔ réduction de l'impact des emballages sur l'environnement,
 - ➔ solutions pour éco-concevoir les emballages
 - ➔ mise en place d'une communication responsable
- sont les trois axes qui permettent d'appréhender cette mission avec l'objectif de contribuer à un environnement plus sain et plus durable.

L'amélioration de la recyclabilité des emballages est un enjeu capital :

- ➔ choisir les bons matériaux
- ➔ les bonnes combinaisons et les bons assemblages permettent d'éviter de perturber les opérations de tri et de recyclage et d'augmenter la production de matière recyclée qui sera réinjectée dans la production de nouveaux emballages.

Développer les démarches d'éco-conception permet aux producteurs d'économiser des matières ou du poids et les gains directs en réduction de GES tant dans les économies d'énergie de production que de logistique sont significatifs

En France, le recyclage représente une réduction de GES équivalente à la circulation d'un million de voitures !

Adelphé au cœur du vignoble pour réduire les emballages à la source

Adelphé propose en partenariat avec les interprofessions de procéder à un diagnostic d'un site d'emballages

CONTACT :

Constance Rérolle &

Catherine Moriot

ADELPHÉ

c.rerolle@adelphe.fr & cmoriot@eops.fr

lages d'une entreprise et de restituer de façon **collective** les bonnes pratiques à mettre en place

1/ LES ÉTAPES DU DIAGNOSTIC

Avant le diagnostic : récolte des informations

- ➔ Quantités de vente / type d'emballage
- ➔ Collecte des fiches techniques des emballages

Pendant le diagnostic : durée 1 jour

- ➔ Réunion de présentation
- ➔ Visite du site : stocks matières premières et produits finis, machines de conditionnement
- ➔ Entretiens avec les personnes impliquées dans le choix ou l'utilisation des emballages
- ➔ Présentation et discussion des recommandations lors de la réunion de clôture

Après le diagnostic :

- ➔ Envoi du rapport pour validation
- ➔ Suivi des recommandations après 6 mois

2/ BILAN ET RECOMMANDATIONS DU DIAGNOSTIC POUR UNE « RÉDUCTION DES EMBALLAGES À LA SOURCE »

- ➔ Les bouteilles et les bags in box
- ➔ Les bouchons, les capsules, les muselets
- ➔ Les étiquettes
- ➔ Les caisses
- ➔ Les emballages tertiaires

Pour en savoir plus

Qui est Adelphé ?

Créée en 1993 par les entreprises du Vin & Spiritueux, Adelphé a une mission d'intérêt général : faire progresser le recyclage des emballages en France. Société à but non lucratif, elle accompagne et conseille les acteurs de la chaîne du recyclage pour que les emballages soient mieux conçus par les entreprises, bien triés par les consommateurs et facilement recy-

* La Responsabilité Élargie du Producteur : obligation légale inscrite dans le code de l'environnement depuis 1993 qui stipule que toute entreprise qui met sur le marché français des produits emballés à destination des ménages doit pourvoir ou contribuer à la gestion des déchets d'emballages qui résulte de leur consommation ou de leur utilisation.



clés. Plus de 9500 entreprises adhérentes à Adelphe et investissent chaque année 60 millions d'euros pour rendre ce modèle plus vertueux.

<https://www.adelphe.fr/>

La réduction à la source des emballages : une obligation réglementaire depuis janvier 2000

Les entreprises mettant sur le marché des produits emballés doivent en effet respecter quatre exigences :

- ➊ Réduire les emballages à la source, c'est-à-dire optimiser les poids et les volumes des emballages sans dégrader leur qualité, en identifiant ce qu'on appelle « les points critiques »
- ➋ Respecter les teneurs limites en métaux lourds soit pas plus de 100ppm de plomb, cadmium, mercure et chrome hexavalent dans la composition des matériaux mis en œuvre
- ➌ Limiter l'utilisation des substances dangereuses
- ➍ Assurer une possibilité de valorisation des déchets d'emballages soit par recyclage matière (voie privilégiée), soit par incinération avec récupération d'énergie, soit encore par compostage et biodégradation

Si les exigences 2 et 3 doivent faire l'objet d'attestations de conformité des fournisseurs d'emballages, nos diagnostics permettent aux entreprises de répondre autant que possible aux exigences 1 et 4.

Adelphe finance la réalisation de ces diagnostics sur site dans le cadre d'une action collective afin de permettre aux entreprises adhérentes d'être plus vertueuses au plan environnemental et de réaliser dans le même temps des économies financières diverses : réduction du budget lié aux achats d'emballages, de l'éco-contribution Adelphe et des coûts logistiques en cas d'optimisation des palettisations. Dans ce cadre, un diagnostic a été réalisé au domaine Château de l'Aulée (Azay-le-Rideau, Indre-et-Loire) le 22 octobre dernier dont les conclusions sont présentées lors de cette matinée des RDV Techniloire.

Si l'optimisation des emballages relève souvent du bon sens, comme nous l'avons constaté lors de notre intervention au Château de l'Aulée, d'autres pistes d'optimisation sont révélées avec notre vision extérieure et objective.

Concernant la réduction à la source des emballages, nous explorons des pistes d'optimisation diverses :

- ➔ Peut-on faire évoluer la conception du produit ? Inadapté bien-sûr dans le cas présent du diagnostic de Château de l'Aulée.
- ➔ Peut-on modifier le procédé de conditionnement ?
- ➔ Peut-on concevoir différemment l'emballage ?
- ➔ Peut-on simplifier le système d'emballages c'est-à-dire supprimer des éléments d'emballages inutiles au niveau de l'emballage de l'unité de vente, de l'emballage de regroupement, ou des accessoires de palettisation ?
- ➔ Peut-on optimiser les dimensions de l'emballage en supprimant ou, tout au moins, en limitant les volumes vides ?
- ➔ Peut-on bénéficier des évolutions techniques des matériaux ?
- ➔ Peut-on améliorer la mise en oeuvre des matériaux et des process de fabrication ?
- ➔ Peut-on optimiser la palettisation des produits ?

Diverses contraintes doivent être prises en compte, limitant nos propositions d'optimisation des emballages. Ce peut être :

- ➔ La protection du produit : Quid par exemple d'un changement de bouchon sur la qualité de vieillissement des vins ?
- ➔ Les possibilités techniques des fournisseurs d'emballage : verriers, bouchonniers, etc...
- ➔ Les aspects marketing : Modifier la forme d'une étiquette qui présente une forme originale générant beaucoup de déchets mais historique pour la marque sera improbable.
- ➔ Les aspects techniques, liés aux contraintes des machines en place
- ➔ Les aspects logistiques comme par exemple les expéditions en messagerie (très contraignantes pour les colis)
- ➔ Etc...

La base d'un diagnostic réussi repose sur la qualité de l'information fournie à l'Expert.

Il est impératif que toute entreprise utilisatrice d'em-

ballages dispose des fiches techniques des emballages correctement renseignées et connaisse la décomposition des tonnages d'emballages mis sur le marché.

Il est également impératif que la Direction de l'entreprise s'implique dans le suivi de la mise en place des recommandations validées.

L'éco-conception des emballages concerne quasiment tous les services de l'entreprise : Les Achats, la Production, la Qualité, la Logistique. Les fournisseurs doivent être des partenaires force de propositions pour toujours améliorer leurs offres d'emballages.

Le diagnostic a été réalisé en étroite collaboration avec Marielle HENRION, propriétaire récoltant et nous la remercions pour son implication dans le bon déroulement de ce diagnostic.



Le partage des enseignements de ce diagnostic correspond à un partage d'expérience utile à l'ensemble de la Profession.